

Commission des DOUANES

PROCES - VERBAUX

du 10 Février 1940

au *mais 50*

REUNION DE LA COMMISSION DES DOUANES DU 14 FEVRIER 1940



La séance est ouverte à 14 h.35 sous la Présidence de M. Néron.

Présents: Néron, Turbat, Richard, Moïse Lévy, Bachelet Chanal, Toy-Riont, Fabre, Astier, Maroger, Serlin, Elby, Gautron, Roger, Pezières, Lauvray.

M. Néron indique à ses Collègues que l'objet de la réunion est de désigner les orateurs devant prendre la parole au nom de la Commission, dans le débat d'ordre économique qui doit commencer le jeudi 15 février.

M. Ulysse Fabre propose que ce soit M. Maroger qui intervienne. Cette proposition est appuyée par M. Néron et adoptée à l'unanimité. M. Ulysse Fabre prendra également la parole sur certains points de détail.

M. Rogé indique qu'il avait l'intention de prendre la parole, ainsi que son Collègue M. Toy-Riont et d'apporter un certain nombre de faits précis prouvant que l'organisation économique du temps de guerre ne marche pas. Mais une conversation avec M. Cassez leur a permis, le matin même de se rendre compte des inconvénients d'une discussion publique vis-à-vis de la propagande allemande et de la radio de Stuttgart (Interpellation Veyssiére). Dans ces conditions M. Rogé n'interviendra pas.

Ces observations sont appuyées par M. Toy-Riont qui estime qu'un comité secret serait nécessaire pour souligner avec précision les inconvénients du régime actuel d'étatisme larvé plus grave que l'étatisme officiel, car il ne comporte pas d'unité de direction. Il serait facheux que des critiques officiels au nom de la Commission ayant plus de poids que des interventions ordinaires pussent favoriser la propagande allemande.

M. Elby estime douteux que les interpellations rendent service et compte davantage sur la comparution des Ministres devant les Commissions compétentes.

M. Turbat propose une entente avec les Commissions de l'Agriculture et du Commerce pour demander un comité secret.

M. Ulysse Fabre - Puisqu'il doit y avoir un débat public et que les interpellations sont déjà disposées, il n'y a pas de raison pour que la Commission n'intervienne pas. Son intervention peut d'ailleurs tout aussi bien réconforter l'opinion que l'inquiéter. On peut d'ailleurs s'abstenir de citer des cas précis et s'en tenir au terrain des principes .

M. Astier - Ne peut-on demander en cours de discussion une séance secrète? Cette procédure permettrait de montrer ne qu'il/s'agit pas de monter une machine de guerre contre le Gouvernement, mais de dire des choses qui ne gagnent pas à être connues du public.

M. Elby trouvant que les discussions en Commission sont suffisantes, M. Astier indique qu'il n'en est rien, car ce n'est pas le Gouvernement tout entier qui vient devant les Commissions.

M. Toy-Riont souligne ces observations: avec le compartimentage des Ministères, on n'arrive jamais à avoir ensemble tous les Ministres responsables devant une commission. C'est le Gouvernement tout entier qui doit être saisi du problème. D'autre part, il faut citer des faits , ce qu'on ne peut faire en séance publique (exemple des 40.000 tonnes de graines oléagineuses restées en souffrance à Marseille). La vérité est que le ravitaillement général est une charge beaucoup trop lourde pour le seul Ministre de l'Agriculture.

M. Rogé - Puisque il doit s'agir en comité secret d'un véritable "déballage" ne faut-il pas le demander tout de suite, avant même que les interpellateurs ne prennent la

3

paroie. Ce serait mieux que de le demander en cours de discussion. On soulignerait tout de suite la nécessité de citer certains chiffres et le danger qu'il pourrait y avoir à le faire en discussion publique.

Après différentes interventions de MM. Fabre, Astier, Néron, tous favorables au comité secret, et Elby qui persiste à lui demeurer hostile, il est décidé qu'avant la séance du lendemain le bureau de la Commission des Douanes prendra contact avec les interpellateurs et avec les membres du Gouvernement pour essayer de se mettre d'accord sur la ~~problème~~ à dirige.

REUNION DE LA COMMISSION DES DOUANES

DU 28 FEVRIER 1940.

La séance est ouverte à 14 h.25, sous la Présidence de M. Néron.

Sont présents: MM. Donon, Astier, Turbat, Lauvray, Sigrist, Converset, Lévy, Roger, Bachelet, Fabre, Maroger, Gautron.

(Exposé de M. Néron)

M. ROGE appuie cette proposition. Il faut réagir dès maintenant contre les abus du régime antérieur qui se perpétuent. Il faudrait une Sous-Commission limitée aux questions d'importation.

M. TURBAT - Il paraît difficile de séparer l'importation et l'exportation. C'est ainsi que depuis très peu de temps la Commission interprofessionnelle des plantes est appelée à donner conjointement son avis sur les deux questions (problème de clearing)

M. BACHELET se demande s'il n'y aura pas empiètement sur les attributions de la Commission du Commerce.

MM. FABRE et ROGE démontrent qu'il n'en est rien.

La Commission procède ensuite à la désignation des membres de la nouvelle Sous-Commission qui doit comporter d'une part des membres ne faisant pas partie de la Sous-Commission de l'Exportation et d'autre part des membres communs aux deux Sous-Commissions.

5

Il est décidé que sous la présidence de M. CHANAL la Sous-Commission des importations comprendra:

MM. Bachelet
Converset
Ulysse Fabre
Gautron (remplacé à la S-C^{on} de l'Exp. par
Labbé M. Astier)
Lauvray
Moïse Lévy
Lourties
Maroger
Rogé
Turbat
Viellard

M. Marcel DONON demande à être convoqué aux réunions des deux Sous-Commissions.

La séance est levée à 14 h.40.

REFUNION DE LA COMMISSION DES DOUANES DU 10 AVRIL 1940

888888888888

La séance est ouverte à 11 heures, sous la Présidence de M. Néron.

Présents - MM. Maroger, Lévy, Converset, Ulmo, Serlin Fabre, Lederlin, Turbat.

Excusé: M. Bachelet.

M. CONVERSET demande ce qu'est devenue la question de l'exonération des droits de douanes des pièces de tracteurs et il souligne qu'il faut attirer à nouveau l'attention des pouvoirs publics sur cette question.

M. DUFAU-PFRES donne quelques précisions sur les difficultés de l'exportation et indique que les demandes de crédits pour matières premières du Ministère du Commerce se heurtent au refus du Ministère des Finances, de l'Office des Changes, du Comité des programmes et achats alliés (exemple de la parfumerie qui réexporte cependant beaucoup plus qu'elle n'importe). Il semble cependant que l'on pourrait s'entendre sur la base de la garantie d'un rapport minimum entre importations et exportations, proposé par les industriels et le Ministère du Commerce. Mais le Ministre des Finances y met obstacle et demande l'institution de pénalités qui semblent devoir mettre obstacle à la réalisation de ce projet.

M. MAROGER demande si la Commission des Douanes ne

X

pourrait agir auprès du Ministre des Finances et le faire venir en réunion commune avec le Ministre du Commerce , devant la Commission.

Après discussion entre les membres de la Commission, il est décidé de convoquer pour la semaine suivante en audition commune et de façon à éviter de déranger les deux Ministres, MM. de La Grange, sous-Secrétaire d'Etat au Ministère du Commerce et M. Baudouin, sous-secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil et Secrétaire du Comité interministériel économique.

M. NERON indique à ses Collègues qu'il y aurait lieu de désigner un rapporteur au nom de la Commission pour le projet de loi sur l'exportation et la réorganisation du Ministère du Commerce qui vient d'être adopté par la Chambre. A l'unanimité la Commission désigne M. Maroger, M. Fabre ayant été de son côté désigné comme rapporteur par la Commission du Commerce.

M. FABRE souligne les modifications que M. Caillaux voudrait voir apporter au projet, de façon qu'il soit très expressément limité à la durée de la guerre et qu'une partie au moins du personnel provînt d'affectations spéciales. Il semble que si l'on n'avait pas le temps d'arriver à un accord entre les deux Chambres, un décret-loi pourrait trancher la question.

M. MAROGER montre quelle a été l'évolution du projet depuis les premières délibérations de la Commission des Douanes. Il s'agit maintenant d'un organisme beaucoup plus complet et beaucoup plus vivant qui doit impliquer la

collaboration entre les industriels et les Pouvoirs publics.

La séance est levée à 11 h.40

ENAT

riat Général
Questure

République Française

Le 8 Avril 1940

CONVOCATION

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

LA COMMISSION DES DOUANES se réunira le

MERCREDI 10 AVRIL 1940

à ONZE HEURES DU MATIN

EXCEPTIONNELLEMENT LOCAL DU 3ème BUREAU

ORDRE DU JOUR :

I - Examen du projet de loi relatif à l'exportation et à
la réorganisation du Ministère du Commerce.

II - Questions diverses.

ÉNAT

ariat Général
Qu'esture

République Française

Le 22 Avril 1940

CONVOCATION

- :- :- :- :- :- :- :- :- :-

LA COMMISSION DES DOUANES se réunira le

JEUDI 25 AVRIL 1940

à QUATORZE HEURES

LOCAL DE LA COMMISSION

ORDRE DU JOUR :

- Audition de MM. Louis ROLLIN, Ministre du Commerce; DE LA GRANGE, Sous-Secrétaire d'Etat au Commerce: projets concernant le développement des exportations.

Présence indispensable.

Présents : Néron - Lauwerys - Turbat - Ulmo - Bautin - Merlin - Coquerel
Vicelard - Maroger - Chantal - Lefebvre - Elly - Bachelet - Labbe -
Rogé - Lantais

absent : Mme Lévy -

juil 1940

MM

La Commission des Douanes, réunie sous la présidence de M. Néron, a procédé à l'audition de M. Rollin, Ministre du Commerce, et de M. de La Grange, Sous-Secrétaire d'Etat, sur les problèmes relatifs à l'exportation. M. Rollin a présenté un tableau d'ensemble de l'action entreprise depuis le début de la guerre par le Ministère du Commerce, tant dans le domaine des accords commerciaux et des accords de blocus que dans celui du développement de la production en vue de l'exportation. M. de La Grange a ensuite abordé d'une façon plus spéciale ce dernier point, en apportant à la Commission d'intéressantes précisions sur les mesures envisagées pour permettre au Ministère du Commerce de stimuler et de faciliter les efforts de nos industries exportatrices. M. le Président Néron, au nom de tous ses Collègues, a remercié très vivement M. Rollin et M. de La Grange de leurs brillants exposés en les assurant du plus entier concours de la Commission des Douanes.